

# Le pâturage tournant en paddock Cas des génisses

Fiche rédigée par Olivier Linclau (technicien GAB 44), d'après les interventions d'Eric Favre (producteur du réseau agriculture durable) – octobre 2008  
Contact : 02- 41-18-61-45 ou cab.environnement@biopaysdelaloire.fr

Depuis 3 ans, des éleveurs du groupe d'échange technique Nord Loire du GAB 44 organisent une fois par an une journée technique sur le thème du pâturage, avec le soutien d'Eric Favre, éleveur laitier, membre du réseau agriculture durable et ancien conseiller herbe. Cette fiche technique fait suite à la fiche n° 28 qui explicite la mise en œuvre du dispositif en paddock. Nous détaillons ici le cas des génisses.

## Point de repère de hauteur d'herbe pour les génisses

Rappel pour les vaches laitières : hauteur d'herbe à 18 cm

Pour les génisses nous serons à une hauteur de 22 cm pour avoir une herbe plus fibreuse.

## Calcul des paddocks pour génisses

Pour le calcul de base des paddocks, il faut :

- ⇒ 1 are / mois d'âge dans la limite de 25 ares
- ⇒ prendre l'âge moyen du cheptel génisse en mai

### Exemple de 25 génisses de 1 an nées en été 2007

en mai, elles ont 9 mois  
↓  
1 ares \* 25 génisses \* 9 mois = 225 ares  
↓  
divisés en 3 ou 4 paddocks  
soit 0,75 ha ou 0,60 ha le paddock

### Exemple d'un mélange de génération,

avec en mai, 6 génisses de 20 mois, 11 de 9 mois et 8 VL tarées  
↓  
6 génisses \* 20 + 11 génisses \* 9 + 8 VL \* 25 ares maxi = 420 are (4,2 ha)  
↓  
divisés aussi en 3-4 paddocks soit 1,4 ha ou 1,05 ha

Il ne faut pas oublier de prévoir autant de paddocks complémentaires qui permettent de continuer à pâturer en cas de faible croissance de l'herbe sur les paddocks principaux.

Au coeur de la Bio

**LOIRE ATLANTIQUE**  
GAB 44  
02-40-79-46-57  
gab-44@wanadoo.fr

**MAINE ET LOIRE**  
GABBAnjou  
02-41-37-19-39  
gabbanjou@wanadoo.fr

**MAYENNE**  
CIVAM Bio 53  
02-43-53-93-93  
civambio53@wanadoo.fr

**SARTHE**  
GAB 72  
02-43-28-00-22  
gab72@maison-des-paysans.org

**VENDEE**  
GAB 85  
02-51-05-33-38  
GAB85@wanadoo.fr

**Coordination régionale**  
CAB Pays de la Loire  
02-41-18-61-40  
cab@biopaysdelaloire.fr









Retrouvez toutes les fiches sur :

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)

Le site internet du réseau des producteurs Bio des Pays de la Loire

Fiche financée par :



# Le pâturage tournant en paddock

## Cas des génisses

Fiche rédigée par Olivier Linclau (technicien GAB 44), d'après les interventions d'Eric Favre (producteur du réseau agriculture durable) – octobre 2008

### Gestion du pâturage

Pour le pâturage des génisses, nous sommes sur la même dynamique que les vaches laitières en production : Cela signifie que la 1<sup>ère</sup> mise à l'herbe doit se réaliser le plus tôt possible afin de réduire les coûts de production.

Il faut bien distinguer :

- le vêlage à 2 ans : 2 saisons de pâturage
- celui à 3 ans : 3 saisons de pâturage
- la période de vêlage dans l'année.

	Vêlage été / automne	Vêlage printemps
<b>1<sup>ère</sup> mise à l'herbe</b>		
Vêlage 2 ans	Mise à l'herbe à 6 mois vers mars / avril avec une herbe de qualité, complétée sur 2 mois avec 1 kg de mélange céréalier pour éviter la perte de poids.	Mise à l'herbe à 3-4 mois à partir de mai avec une herbe de qualité complétée jusqu'à 6 mois par du foin et 2 kg de mélange céréalier.
Vêlage 3 ans	Pas de compléments	
<b>2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mise à l'herbe</b>		
Mise à l'herbe le plus tôt possible pour réduire les coûts		
Vêlage 2 ans	Pas de concentrés	
Vêlage 3 ans	Croissance compensatrice, sans concentré également GMQ hiver : 400 g / jour avec foin et/ou paille GMQ printemps : 800 g / jour	
<b>Mélange de générations</b>		
Vêlage 2 ans	Pendant 1 mois, 1 kg de concentré pour les génisses de 1 <sup>ère</sup> génération puis les mettre avec le lot	
Vêlage 3 ans	Mise à l'herbe avec les autres animaux sans apports de concentrés	

### Retours d'expérience d'éleveurs Bio

*« Je suis intéressé par le mélange de générations. Mais cela remet en cause le choix du taureau qui rattrape les génisses. »*

*« Je souhaite séparer les lots (grand troupeau). Il y a une meilleure gestion de l'herbe avec les VL d'un côté et les génisses de l'autre »*

*« L'approche est intéressante mais j'ai peur de me retrouver avec des problèmes sanitaires (herbe trop jeune). Le fil au pâturage permet de garder un contact humain avec les génisses. »*

*« Je constate une meilleure maîtrise des paddocks pour les génisses. Je vais maintenant mettre en action la mesure de l'herbe. »*

*« Il faut que j'essaie de rediviser les parcelles afin de correspondre à mon parcellaire. »*

*« Je vais poursuivre ce qui a été réalisé en 2007 et pourquoi pas faire du boeuf afin de valoriser l'herbe supplémentaire. »*

**Il faut tenir compte par ailleurs des réflexions entamées par le groupe technique sur l'application de cette approche de pâturage en système Bio (voir fiche technique n°28).**

Retrouvez toutes les fiches sur :

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)

Le site internet du réseau des producteurs Bio des Pays de la Loire

Fiche financée par :

